



Bureau politique

265, boul. des Montagnais
Uashat, QC,
G4R 4L9
Tél: 418-968-2266
Fax 418-968-9619

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉCLARATION DU CHEF MIKE MCKENZIE

LA PROTECTION DES ENFANTS INNUS DANS LE RESPECT DE LA CULTURE INNUE

Uashat mak Mani-utenam, le 17 novembre 2020 – Prenant acte des inquiétudes qui circulent depuis quelques semaines sur les réseaux sociaux et dans la communauté, le Chef d’Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (ITUM), Mike Mckenzie, tient à réaffirmer avec fermeté la nécessité de respecter les droits et la culture des Innus dans l’application des mesures de protection des enfants.

Il rend ainsi publique la présente déclaration :

« Nos enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui soit non seulement sécuritaire et épanouissant, mais également qui garantit leur droit à l’intégrité culturelle et linguistique. Les blessures toujours vives laissées par les pensionnats nous rappellent qu’aucun effort ne doit être ménagé afin d’éviter que nos enfants soient déracinés de leur culture.

Au cours des derniers jours, j’ai réitéré auprès du nouveau ministre responsable des Affaires autochtones, Ian Lafrenière, notre volonté de faire reconnaître et confirmer notre compétence au chapitre des services à l’enfance et à la famille, tel que prévu dans le projet de loi 92 du gouvernement fédéral, en vigueur depuis janvier 2020.

ITUM a l’intention de se prévaloir de toutes les dispositions nécessaires incluses dans celui-ci afin d’élaborer des mesures respectueuses de notre culture, et ce, dans l’intérêt supérieur de nos enfants et de nos familles. Nous souhaitons rapidement convenir d’une entente avec le gouvernement du Québec pour que des normes minimales soient mises de l’avant, garantissant que l’intérêt de l’enfant sera au cœur de toute intervention.

Nous devons immédiatement convenir avec le Québec que le bien-être, la sécurité physique, psychologique et affective de nos enfants doivent être des priorités, tout en tenant compte que des rapports continus avec leur famille et leur collectivité doivent être maintenus. Il est essentiel de garantir à tous les enfants des Premières Nations que leurs liens fondamentaux avec leur culture et leur identité ne seront pas brisés.

Je suis très conscient que le chemin menant à la pleine autonomie de notre Nation dans la protection des enfants sera un défi collectif. Nous avons toutefois la ferme intention de poursuivre nos démarches avec intensité et sans relâche auprès des autorités concernées.

Les gouvernements doivent comprendre et accepter que plus jamais nous ne laisserons à d’autres la responsabilité de nos enfants. Ceux-ci sont notre priorité, et nous resterons mobilisés pour leur bien-être et leur sécurité. »

-30-

SOURCE : Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam

RENSEIGNEMENTS :

Julie Malek

Agente au Secteur des communications | ITUM

julie.malek@itum.qc.ca

Téléphone : 418 962-0327, poste 5315

Cell : 418 444-3264